Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 5 (2007)

Heft: 17: L'énergie

Artikel: Assainir et rénover pour un développement durable : l'énergie, fil rouge de la rénovation

Autor: Gsteiger, Patrick

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824039

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 24.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assainir et rénover pour un développement durable

L'énergie, fil rouge de la rénovation

Par
Patrick Gsteiger
ECE SA, Moutier

En Suisse, plus de 70% des immeubles d'habitation existants ont été construits après la guerre, principalement dans les années soixante et septante.

De nombreux immeubles ne satisfont plus aux exigences énergétiques actuelles et sont souvent de véritables dévoreurs d'énergie. Dans ce contexte, les rénovations globales pour un développement durable prennent une importance croissante. Mais pour qu'une rénovation permette de réduire massivement les frais de chauffage, tout en accroissant le confort et la valeur de la maison, une réflexion doit préalablement être menée en termes énergétiques.

Bilan de l'état actuel de l'immeuble

Avant toute intervention, il s'agit d'étudier minutieusement la substance du bâtiment et d'intégrer les données recueillies dans les calculs concernant la migration de la vapeur d'eau et les flux d'énergie thermique. Les points faibles (ponts thermiques) du bâtiment doivent également être identifiés et traités. L'assainissement d'un immeuble est un processus complexe qui nécessite une certaine coordination entre les différentes intervenants, faute de quoi il peut engendrer de nouveaux problèmes de physique du bâtiment. Une planification à long terme revêt donc la plus haute importance pour la réussite d'un assainissement. Un propriétaire qui ne remplace que les fenêtres, par exemple, risque déjà de voir apparaître des dégâts dus à la condensation et des moisissures sur les murs existants.

Installations techniques

Les technologies utilisées sont aussi diverses que les bâtiments et que les méthodes employées. Une solution comportant le moins possible de modifications techniques peut être tout aussi pertinente que la transformation d'un bâtiment en véritable centrale solaire. Outre les souhaits et les préférences des maîtres d'œuvre, les moyens financiers et l'état des installations existantes sont déterminants. Quelques précautions techniques (températures de service, dimensionnement précis, volume de stockage, etc.) doivent impérativement être vérifiées, principalement pour l'utilisation d'énergie renouvelable.

Renouvellement d'air

Le renouvellement d'air est primordial pour la gestion énergétique des immeubles assainis. Des joints de portes et de fenêtres fortement améliorés réduisent considérablement l'aération naturelle de la maison. En outre, de nouveaux polluants apparaissent aujourd'hui en quantités nuisibles (COV, radon, monoxyde de carbone) et les allergies sont en augmentation. C'est pourquoi un renouvellement d'air optimal revêt une importance particulière dans les immeubles rénovés. Etant donné que l'aération par les fenêtres, valable jusqu'à ce jour, ne fonctionne plus ou est mal maîtrisée, un concept de renouvellement d'air contrôlé devient essentiel. Il règle l'apport d'air d'hygiène en quantité suffisante et réduit les pertes de chaleur dues à l'aération.

Contribution de la Fondation du Centime Climatique

La Fondation du Centime Climatique, dans le cadre de son programme bâtiment, engage des moyens à hauteur de 182 millions de francs d'ici 2009 pour la rénovation énergétique des enveloppes de bâtiments existants. Ce programme vise une réduction de $C0_2$ effective et efficace. Des critères d'éligibilité doivent être remplis afin de pouvoir prétendre à une contribution (investissement minimum de 40'000 francs, bâtiment chauffé au mazout ou au gaz au moment de la demande, au moins deux des trois éléments d'enveloppe sont rénovés, les coefficients U donnés sont respectés, les éléments sont soumis à une rénovation totale, etc.). Les contributions correspondent à environ 10-15% du montant de l'investissement énergétique.

Plus d'informations sous:
www.fondationcentimeclimatique.ch

Minergie

Depuis son lancement en 1998, le label Minergie encourage à opter pour des solutions énergétiquement performantes et intégrant des énergies renouvelables lors de toute nouvelle construction, mais aussi lors de rénovations. Une transformation selon le standard Minergie représente un surcoût d'investissement d'environ 6%, mais la conception réduit la consommation d'énergie de manière considérable et confère au bâtiment une plus-value immobilière significative. En outre, les aides financières allouées par la plupart des cantons encouragent les propriétaires à construire et rénover selon ce standard.

Plus d'information sous:
www.minergie.ch

Cela vaut la peine

La rénovation énergétique complète d'un bâtiment nécessite un investissement certain. Mais il vaut la peine d'envisager les technologies récentes et performantes et de se renseigner sur les nouveaux standards énergétiques auprès de professionnels qualifiés, de spécialistes en énergie ou de contacter les services cantonaux de l'énergie.

Avant la rénovation

Après la rénovation